

**Direction : Direction Générale des Service Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2005010**

**OBJET : Marché relatif à la maintenance et au dépannage des installations de production thermique de 2004 à 2006 - Avenant n°1 au lot n°3 (climatiseurs).**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché du 20 novembre 2003 exécutoire le 9 décembre 2003,

Vu le projet d'avenant n°1 à ce marché,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe « Union pour un Nouvel Aubervilliers » s'étant abstenus.

**DELIBERE :**

Article unique : autorise Monsieur le Maire à signer un avenant n°1 au marché passé pour l'opération citée en objet avec la société « Techniclim ».

Cet avenant sanctionne l'augmentation du nombre de sites prévus contractuellement, passant ainsi de 9 à 11.

Sites supplémentaires : foyer Allendé – groupe scolaire Robespierre

Le Maire.